

Surendettement et recouvrement de créance

Par julie1984, le 01/08/2011 à 14:36

Bonjour,

Est-il possible, dans le cas où un débiteur a déposé un dossier de surendettement accepté par la BDF de recouvrer, une créance personnelle qui n'a pas été déclarée dans le plan de surendettement ou doit-on attendre la fin du moratoire (dans ce cas là, comment est-on informé de la fin de ce dernier)

Merci d'avance pour vos réponses.